

Kiabi, Les Mousquetaires... Les 3 infos corpo à retenir cette semaine

Chaque semaine, Maddyness fait le point sur l'actualité des grands groupes en matière d'innovation. En ce moment, des startups les accompagnent pour lancer de nouvelles offres. Mis à l'honneur : Kiabi, Intermarché-Les Mousquetaires et Groupe Up.

Kiabi propose le live shopping à ses clients et collaborateurs avec Caast TV

Kiabi a noué un partenariat avec Caast TV, afin de développer ses actions commerciales numériques. La marque a misé sur une approche mixte avec des sessions thématiques nationales, ainsi que des live shopping animés par ses 511 magasins à travers le monde. L'opération avait, dans un premier temps, été mise à l'essai dans deux établissements pilotes : Villeneuve-d'Ascq et Roncq, dans le Nord. L'enseigne de prêt-à-porter a retenu la startup du fait de sa solution, qui s'intègre en 30 minutes pour permettre aux vendeurs ou à des influenceurs de présenter en vidéo et en direct des produits. Les articles présentés viennent en incrustation sur l'écran, de manière à permettre à l'internaute d'accéder à leurs fiches produits et de les ajouter à son panier. Il a

aussi la possibilité de poser ses questions dans un chat pour permettre à l'animateur d'y répondre en direct. En 2021, le déploiement à l'échelle nationale a débuté et a vocation à devenir un rendez-vous mensuel aussi bien sur le site web que sur les réseaux sociaux du groupe. Kiabi assure notamment *« multiplier les formats et mettre en place pour ses collaborateurs une formation pour animer un live »*.

À lire aussi

« Le corporate venture est un outil d'innovation »

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'UAE appuient les auto-entrepreneurs

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et l'Union des auto-entrepreneurs (UAE) ont renouvelé leur convention de partenariat. Celle-ci adresse, à en croire ces derniers, un double enjeu : promouvoir l'auto-entrepreneuriat, mais aussi mieux cerner ce moteur de l'initiative économique, par le biais d'études régulières via l'Observatoire de l'auto-entrepreneuriat. D'une durée de trois ans, l'alliance illustre selon l'UAE *« l'intérêt de ce régime en France, avec plus de 3 500 inscriptions par jour et 2,6 millions d'inscrits »*. Les partenaires veulent notamment mettre en œuvre davantage de synergies dans les divers territoires. En 2022, une action sera menée à l'attention des élus territoriaux. L'objectif : mesurer leurs attentes en matière de communication sur l'auto-entrepreneuriat, notamment autour des services à la personne, et recueillir leurs besoins d'information pour répondre aux interrogations des citoyens. Pour rappel, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise, depuis 2015 et avec l'UAE, un concours récompensant jusqu'à huit auto-entrepreneurs en France. Les vainqueurs se voient octroyer une dotation de 4 000 euros pour soutenir leur activité.

À lire aussi

Startups, voici comment partir du bon pied avec un grand compte

Le groupe Up étoffe son offre d'avantages salariés avec Rosaly et Prevcare

Le groupe Up enrichit sa gamme de solutions à destination des entreprises et collectivités cherchant à améliorer la qualité de vie et le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs. Aux offres facilitant l'accès à la restauration, la mobilité durable, la culture ou l'emploi à domicile s'ajoutent l'acompte sur salaire et l'accompagnement des salariés aidants avec le concours des startups Rosaly et Prevcare. « *Le but est de soulager le stress et la charge mentale des salariés tout en répondant aux enjeux des entreprises* » , relève le groupe Up, qui dit apporter avec l'outil de Rosaly une réponse à la problématique du pouvoir d'achat. La solution de Prevcare permet, elle, de mettre à disposition des 11 millions d'aidants familiaux les services d'un expert des parcours médico-sociaux pour coordonner la prise en charge du proche fragilisé. Ce qui permet de soulager le salarié, tout en permettant aux entreprises de régler les défis générés relatifs à l'absentéisme. « *La gestion automatisée de l'acompte sur salaire et l'accompagnement des salariés aidants sont autant de nouvelles possibilités de créer des solutions humaines et numériques, qui répondent aux enjeux RH des entreprises* » , a précisé dans un communiqué Julien Anglade, directeur général d'Up.

Article écrit par MADDYNESS